

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 12 MAI 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Jeudi Douze du mois de Mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : MM. José SEVERIEN – Jocelyn CUIRASSIER – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – M. Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE De K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Jean-Pierre DAUBERTON – Mme Madlise BERTILI – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mmes Christiane GANE – Roberte MERI – Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET.

ETAIENT ABSENTS : M. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Mmes Marie-Flore DESIREE (partie en cours de séance - pouvoir donné à M. Jocelyn CUIRASSIER) – Ghislaine GISORS (excusée) – M. Christian THENARD (parti en cours de séance) – Mme Nadia CELINI (excusée) – M. Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé - pouvoir donné à M. Ebéné BRIGITTE) – Mmes Yane BEZIAT (excusée) – Solange BARBIN – MM. Fabrice JACQUES (parti en cours de séance) – Cédric CORNET.

Madame Maguy THOMAR est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**MODIFICATION DE LA
SECTORISATION SCOLAIRE SUR
LE TERRITOIRE DU GOSIER –
CONSTITUTION D'UNE
COMMISSION D'ETUDE DES
DEMANDES DE DEROGATION ET
DES INSCRIPTIONS EN TRES
PETITE SECTION (TPS)**

CM-2016-3S-DE-28

Vu les articles L2121.29 et L2122.21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L212-7 du code de l'Education ;

Considérant la nécessité de favoriser la mixité sociale et culturelle, de garantir la sécurité, le bien-être et le confort de travail des élèves afin de leur offrir une qualité d'accueil et d'enseignement ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à valider cette sectorisation ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'adopter la sectorisation scolaire des écoles publiques maternelles et élémentaires de la ville du Gosier, ci-après annexée.

Article 2 : D'autoriser monsieur le Maire à accorder à titre exceptionnel des dérogations, selon les critères prédéfinis par la municipalité.

Article 3 : De créer une commission d'étude des demandes de dérogations et des demandes d'inscription en Très Petite Section, composée de :

- 2 élus titulaires et 2 élus suppléants issus prioritairement de la Commission Vie scolaire et Réussite éducative, à savoir :

Titulaires	Suppléants
• Mme Yane BEZIAT	• Mme Liliane MONTOUT
• M. Jean-Pierre WILLIAM	• M. Ebéné BRIGITTE

- 2 administratifs ;
- 1 représentant de l'Inspection de circonscription.

Article 4 : De charger Monsieur le Maire et Madame la Directrice Générale des Services, chacun en ce qui concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le
13 MAI 2016
Et publication ou notification
le
17 MAI 2016

Fait et délibéré à Gosier, le 12 mai 2016

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire empêché
Le Premier Adjoint



- José SEVERIEN-



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

MODIFICATION DE LA SECTORISATION SCOLAIRE SUR LE TERRITOIRE DU GOSIER -
CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ÉTUDE DES DEMANDES DE DÉROGATION ET DES
INSCRIPTIONS EN TRÈS PETITES SECTION (TPS)

Date de transmission de l'acte : 13/05/2016

**Date de réception de l'accusé de
réception :** 13/05/2016

Numéro de l'acte : CM20163SDE28 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20160512-CM20163SDE28-DE

Date de décision : 12/05/2016

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes
9.1.3. Autres

SECTORISATION SCOLAIRE

SECTEURS	ECOLES MATERNELLES	ECOLES ELEMENTAIRES
Mangot – Belle-Plaine (résidence Mouniaman) – Plateau Périnet – Haut du Bourg- Lotissement Farraux-Rue Denis Bordelais	Georges MARCEL - Mangot	
L'Enclos -Le Bourg – Plateau Saint-Germain – Belle-Plaine Montauban : lotissement Gisors – Lotissement Bédard – Impasse MONTOUT – Pointe de la Verdure – Entrée du stade-Route des hôtels	Eugène ALEXIS – Bourg	- Georges MARCEL - Mangot - Saturnin JASOR – Mixte 1 Bourg - Germaine LANTIN – Mixte 2 Bourg
Haut du Bourg – Rue du Dr HELENE – Périnet - Dampierre Dunoyer (coté gauche garage NEGRE) – L'Houézel-Rue Denis Bordelais	Maryse PIERRE-JUSTIN BOREL - L'Houézel	
Montauban - Grand-Baie - Labrousse - Mathurin – Barbès - Labouaye – Riviéra - Bas du Fort- La Marina - Poucet- Impasse Boisset	Suzanne ROLLON- Poucet	Suzanne ROLLON- Poucet
Pliane - Saint Félix- Bel Air – Dunoyer (coté droit) - Grande Ravine - Tombeau - Route de Port-Blanc – Plateau Kancel Sud – Bas de Périnet- Impasse Captant-Lotissement Kérhel-Lotissement Dorsile	Armand LAZARD – Grande-Ravine	Armand LAZARD – Grande-Ravine
Mitteau – Belle-Place – Bellevue - Pliane - Mare-Gaillard – Bernard - Petit-Havre - Béline – Beaumanoir – Mora – Kervenou-Cocoyer – Digue vieux Bertin – Michaux 1 - Michaux 2	Armantine MARCEL – Mare-Gaillard	- Klébert MOINET – M/Gaillard - PLIANE
Port-Blanc – Plateau Kancel – Mare-Café – Bois de Rose Montauban - Brin d'Eau – Béflan - Jacotière	Hildevert PATER - Port-Blanc	Hildevert PATER - Port-Blanc
Champagne - Leroux - Grand Bois - Moreau – Bouliqui – Mare-Café – Délègue – Guiampo - Ma Source	Turenne THENARD – Grand-bois	Turenne THENARD – Grand-bois
Cocoyer - Labouaye - Besson – Champagne – Blanchard – Chablis – Goyave - Barbès	Aristide GILLOT - Cocoyer	Aristide GILLOT - Cocoyer